















## Journées d'étude

# Le code du patrimoine, 30 ans après

23 et 24 avril 2024 | Dar ben Gacem Kahia, Tunis Programme

## Jour 1 | Mardi 23 Avril 2024

08h00 - 09h30 | Inscription et Café de bienvenue

09h30 | Mot de bienvenue de Dar Bengacem, Mme leila Ben Gacem

09h40 | Mot du Comité d'organisation des journées d'étude

09h50 | Allocution de Mme Neila Chaabane, doyenne de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

10h00 | Allocution de M. Fakher Kharrat, directeur de l'Ecole nationale d'architecture et d'Urbanisme de Tunis

10h10 | Allocution de M. Moncef Boukthir, Ministre de l'enseignement supérieur et Ministre de la Culture ad interim

#### 30 ans après!

Sous la Présidence de M. Boubaker Ben Fraj, ancien directeur de l'Institut National du Patrimoine

10h30 | L'avènement du code du patrimoine, M. Abdelaziz Daoulatli, ancien directeur de l'Institut National du Patrimoine

10h50 | Le patrimoine : quoi et pourquoi ? إلتراث ماذا ولماذا , M. Mohamed Hassine Fantar, Professeur émérite aux universités.

11h 10 | Historique de la législation du patrimoine en Tunisie, Mme Imen Ben Said, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis

12h00 - 13h00 | Débats

#### Le code et son environnement normatif national et international

Sous la Présidence de M. khereddine Annabi, Chercheur en archéologie à l'Institut National du Patrimoine

14h30 | Des fondements constitutionnels du code du patrimoine, M. Wahid Ferchichi, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

14h50 | La protection du patrimoine : quel rôle pour la législation ? Réflexions autour du droit européen. Mme Marie-Sophie de Clippele, Docteure en droit, l'Université Saint-Louis – Bruxelles (on line) (SRC)

15h10 | La double protection du patrimoine artistique par le code du patrimoine et par la loi relative à la propriété littéraire et artistique, Mme Aida Caid Essebsi, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

15h40 | Pause café

16h00 | La question patrimoniale dans le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Mme Sana Ben Noomane, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

16h20 | Code du patrimoine et concession, Mme Zina Zerig, responsable juridique à Al An'ba, Koweit

16h40 | Partenariat public privé et code du patrimoine, Mme Amel Hachana, Institut supérieur des langues vivantes de Tunis

17h00 | Débats

17h30 | Cocktail et présentation de l'ouvrage Crafted in the land of Potters, The Ben Gacem Collection dédié à la collection de céramique de H. Ben Gacem

#### Jour 2 | Mercredi 24 Avril 2024

#### Diversité du patrimoine et unicité du code

Sous la Présidence de Mme Soukaina Bouraoui, Directrice du Centre des Femmes Arabes pour la Formation et la Recherche (CAWTAR)

09h00 | Le code du patrimoine et le patrimoine culturel immatériel, Mme Nozha Sekik Ethno anthropologue et M. Naceur Baklouti Ethnologue

09h20 | Le code du patrimoine et les métiers, Sadika Keskes, Think Tank MAT (métiers de l'art en Tunisie)

09h40 | Vide juridique et patrimoine paysager : Absence de définition et pistes de réflexion, Melle Wiem ALIMI, Ecole nationale d'architecture et d'Urbanisme de Tunis

10h00 | La patrimonialisation des noyaux médinaux, Mme Zeineb Youssef, Ecole des beaux-arts de Mahdia

10h20 | Le code du Patrimoine :un ancrage référentiel des collections muséales, M. Tahar Ghalia, ancien directeur du musée national du Bardo

10h40 | Pause-café

### Vicissitudes de la mise en œuvre du code

Sous la Présidence de M. Jalel Abdelkefi, architecte, paysagiste, urbaniste

11h15 | Le code du patrimoine et le patrimoine subaquatique, M. Montassar Ben Salem, Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis

11h35 | Le code a-t-il été appliqué ?, M. Fakher Kharrat, Ecole nationale d'architecture et d'Urbanisme de Tunis

11h55 | La valorisation du patrimoine insulaire, quel rôle pour la société civile ? M. Naceur Bouabid, (Assidje)

12h15 - 13h00 | Débats

## Perspectives et réformes

#### Sous la Présidence de M. Naceur Baklouti, Ethnologue

15h00 | Un code de protection qui "ne protège pas"! Le cas du patrimoine archéologique et historique du littoral tunisien, M. Mongi Bourgou, Académie Tunisienne des Sciences, des lettres et des arts

15h20 | Le processus de patrimonialisation juridique et institutionnelle : acquis et revers, espoirs et illusions, M. Jallel Abdelkefi, architecte, urbaniste

15h 40 | Analyse du cadre juridique du patrimoine en Tunisie : Lacunes, forces, faiblesses et voies de réforme M. Youssef Ben Brahim, juriste spécialiste du droit de la culture

16h25 | Pause café

16h45 | Réformer le code du patrimoine ?, M. Faouzi Mahfoudh, ancien directeur de l'INP, Académie Tunisienne des Sciences, des lettres et des arts 17h05 | Code d'hier, pratiques de demain. M. Ghazi Gherairi, ancien vice-président du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

17h25 | Débats

18h00 | Clôture des journées